



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 février 2000 au stand du Mt-Brun à 1934 Le Châble

L'assemblée a été convoquée le 7 février 2000 et peut donc siéger valablement.

1. Souhaits de bienvenue

Le Président ouvre l'assemblée à 20h20 et souhaite la bienvenue à tous les membres. Suite aux décès de 2 membres durant l'année écoulée (Laurent Besse et André Nicollier) et en leur mémoire ainsi que de celle de tous les proches perdus, il demande à l'assemblée d'observer 1 minute de silence.

Il présente l'ordre du jour qui est accepté tel que présenté :

1. Souhaits de bienvenue
2. Appel nominatif par feuille circulante
3. Distribution des médailles de maîtrise et des prix, correction résultats 1999
4. Nomination des scrutateurs
5. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG 1999
6. Rapport du Caissier, lecture des comptes
7. Rapports des vérificateurs de comptes et décharge aux organes
8. Fixation des cotisations 2000
9. Rapports des responsables des disciplines
10. Rapport du Président
11. Rapport des délégués de l'Association
12. Présentation, admission des nouveaux membres – Démissions et radiations
13. Nomination du comité et du Président de la Société
14. Nomination des délégués à l'Association du stand
15. Nomination des vérificateurs des comptes
16. Activités 2000 - Tir de la Fédération 2000
17. Divers et propositions individuelles
18. Clôture de l'Assemblée, collation.

2. Appel nominatif par feuille circulante

Le Secrétaire fait circuler la feuille des présences qui lui est ensuite rendue. Sur un total de 153 membres, 21 sont présents et 28 sont excusés. (Voir annexe 1)

3. Distribution des médailles de maîtrise et des prix

Le Président remet aux bénéficiaires les médailles reçues après le souper 99 ainsi que les médailles de maîtrise.

4. Nomination des scrutateurs

Est nommé scrutateur : Marc Luisier



Société de tir Le Pleureur

5. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG 1999

Le Secrétaire lit le protocole de l'AG 1999 qui est approuvé sans opposition.

6. Rapport du Caissier, lecture des comptes

Le Caissier a distribué les comptes avant l'AG. Il explique que le résultat de cette année boucle sur une perte de CHF 5778.85. Ceci est notamment dû à des prestations offertes aux tireurs qui ont participé au tir de Finges et au souper, tous deux gratuits ainsi qu'à l'achat d'une carabine pt calibre. Le dépôt des clés a été ajusté au nombre de clés en circulation. En réponse à Louis-Nicolas Meichtry, il explique que le stock munitions a été diminué, suite à la demande de l'officier de tir, et que sa valeur actuelle est environ CHF 10'000.—plus basse que l'an passé. En outre, aucun amortissement de la carabine neuve n'a été effectué cette année. Il répond encore à quelques questions.

7. Rapports des vérificateurs de comptes et décharge aux organes

Jean-Luc Alter donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes établi avec Martin Gay. Ils conseillent à l'assemblée d'approuver les comptes et leur rapport. (voir annexe 2)

Le Caissier lit à l'Assemblée le rapport des comptes établi par la fiduciaire FIMOB du Châble. (voir annexe 3)

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

8. Fixation des cotisations et budget 2000

Au vu des résultats financiers obtenus, le comité propose le maintien de la cotisation à CHF 40.--

9. Rapports des responsables des disciplines

Les responsables de disciplines (Jean-Clément Sarrasin pour le 300m, Jean-Pierre Besse pour les JT et Pascal Michaud pour le pistolet et les JT au PC) résument à l'assemblée l'année écoulée et relèvent les résultats les plus marquants. (voir annexes pour les rapports remis).

Pour résumer et à l'unisson, les responsables de disciplines se félicitent des résultats qui sont meilleurs que la participation.

10. Rapport du Président

Voir rapport en annexe.



Société de tir Le Pleureur

11. Rapport des délégués

Nicolas Meichtry remercie les concierges de leur excellent travail. L'AG de l'Association aura lieu le 10 mars et les comptes seront présentés à cette occasion. Un recul se fait sentir, dû au manque de l'armée. Comme il est impossible de continuer à perdre de l'argent, une adaptation des cotisations est à l'étude. Le logo est terminé et apporte un plus au stand. Beaucoup se plaisent à souligner sa qualité exceptionnelle. Les horaires d'ouverture restent ceux que nous avons connu en 99 et aucun tir n'aura lieu le dimanche, mis à part le tir en campagne et le tir des retardataires. Une étude est en cours au sujet de l'informatisation des cibles et de leur reprise en TED. Plus de détails seront communiqués lors de l'assemblée des délégués.

12. Présentations et admissions des nouveaux membres

L'Assemblée accepte 13 nouveaux membres et prend note de 2 démissions et accepte la radiation de 5 membres pour cause de non paiement des cotisations 1998 et 1999.

Le Caissier informe l'AG que le membre suivant n'a pas payé à ce jour la cotisation 1999 et ce malgré un rappel et l'envoi d'un recommandé. Il s'agit de Martin Sarrasin.

Voir détails en annexe.

13. Nomination du comité et du Président pour 2000 et 2001

Le Président informe l'assemblée que Bernard Michaud démissionne du comité après 7 ans de travail.

Le Secrétaire lit la lettre de démission que lui a remis Hilaire Besse. Ce dernier est appelé à devenir membre du comité cantonal et ne peut plus assumer ce cumul de fonctions. Il relève l'immense plaisir qu'il a eu à collaborer avec lui durant toutes ces années.

Contacté préalablement, Pierre-Yves Besse, 67, de Bovernier accepte la charge de Président. Il est chaleureusement applaudi par l'assemblée.

Hilaire Besse est proposé comme Président d'Honneur et cette proposition est acclamée à l'unisson. Les autres membres du comité restent en place.

14. Nomination des délégués à l'Association

Aucune démission n'étant parvenue au comité de la Société, les membres délégués à l'Association restent les mêmes.

15. Nomination des contrôleurs des comptes

Martin Gay souhaite se retirer si quelqu'un d'autre se présente, sinon il continue. Jean-Luc Alter se représente. Ces 2 membres sont à nouveau confirmés comme contrôleurs des comptes.

16. Activités 2000 - Tir de la Fédération 2000

Le programme des tirs a été distribué et n'amène aucun commentaire. Il reste à fixer la date du Triangulaire, ce qui sera fait lors de l'AG de la SCTVs par la Sté de Collombey.



Société de tir Le Pleureur

Les rangeurs du tir fédéral ont été reçus comme demandés pour le 07.07.2000.
Pascal Michaud informe les membres de l'évolution du travail du CO du tir de la Fédération 2000.
Il relève que la recherches de soutiens financiers n'est pas facile cette année au vu du nombre de manifestations organisées à l'occasion du 850^{ème} de la Commune. Il présente le logo et la médaille. Il distribue quelques carnets de souscription.

17. Divers

17.1. : Hilaire prend les inscriptions pour l'assemblée cantonale.

17.2. : Pour le pré-championnat de la FTBVs, Jean-Clément prendra contact avec Bagnoud.

17.3. : Les cas des membres multiples devront être résolus. Pour ce, nous attendons des précisions qui devraient nous parvenir lors de l'assemblée cantonale.

17.4. : Tir d'ouverture : Pierre-Yves se charge de l'organisation de celui-ci. Des lots différents seront proposés et il faudra envoyer les convocations individuelles.

18. Clôture de l'Assemblée

Comme la parole n'est plus demandée, le président clôt l'assemblée à 2135/h. La Société offre une petite agape et une tournée générale est offerte par Hilaire.

Le Président :

P.-Y. Besse

Le Secrétaire :

J.-Ph. Christinat

Annexes :

Convocation à l'AG et ordre du jour
Contrôle des présences
Résumé des comptes 99 et stock munitions
Rapport des vérificateurs des comptes
Rapport du Président
Rapports des responsables de disciplines
Listes des admissions, décès, radiations et démissions
Liste des délégués
Plan de tir